

Changement de dénomination, de catégorie, des orientations de placement, du mode d'affectation des résultats, de la périodicité de règlement des frais de distribution et de la composition du comité d'investissement du Fonds

BNAC PROGRES FCP

Fonds Commun de Placement de catégorie Obligataire
Agrément du CMF N°29-2006 du 28 juin 2006
Adresse: Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Haddad-
Les Berges du Lac -1053 Tunis.

Changement de dénomination

BNA-CAPITAUX, Intermédiaire en bourse, en sa qualité de gestionnaire de «BNAC PROGRES FCP» a obtenu l'agrément du CMF n°30-2021 du 3 juin 2021 pour le changement de la dénomination dudit fonds en « FCP PROGRES OBLIGATAIRE ».

Cette modification entrera en vigueur à partir du 30 décembre 2021.

Changement de catégorie et des orientations de placement

BNA-CAPITAUX, Intermédiaire en bourse, en sa qualité de gestionnaire de «BNAC PROGRES FCP» a obtenu l'agrément du CMF n°29-2021 du 3 juin 2021 pour le changement de la catégorie dudit fonds de FCP Mixte à FCP Obligataire.

«BNAC PROGRES FCP» devient un FCP obligataire, destiné à des investisseurs prudents, et investi de la manière suivante :

- ❖ Dans une proportion d'au moins 50% et maximum 80% de l'actif en:
 - Bons du Trésor émis par l'État et emprunts obligataires émis ou garantis par l'État,
 - Emprunts obligataires ayant fait l'objet d'émissions par appel public à l'épargne.
- ❖ Dans une proportion n'excédant pas 30% de l'actif en:
 - Valeurs mobilières représentant des titres de créance à court terme émis par l'Etat;
 - Valeurs mobilières représentant des titres de créance négociables sur les marchés relevant de la Banque Centrale de Tunisie.
- ❖ Dans une proportion n'excédant pas 5% de l'actif net en titres d'OPCVM Obligataires.
- ❖ Dans une proportion de 20% de l'actif en liquidités et quasi-liquidités.

Cette modification entrera en vigueur à partir du 30 décembre 2021.

Changement du mode d'affectation des résultats

Le Conseil d'Administration de BNA-CAPITAUX, réuni en date du 16 Février 2021, a décidé de modifier le mode d'affectation des résultats de « BNAC PROGRES FCP » qui devient un FCP de type capitalisation.

Par conséquent, les sommes distribuables ne seront plus distribuées et seront intégralement capitalisées et ce, à compter de l'exercice 2021.

Modification de la valeur d'origine de la part de 100 dinars à 10 dinars

Le conseil d'administration de « BNA-CAPITAUX », réuni en date du 16 Février 2021, a décidé de modifier la valeur d'origine de la part de 100 dinars à 10 dinars.

Cette modification entrera en vigueur à partir du 30 décembre 2021.

Modification de la composition du comité d'investissement :

BNA-CAPITAUX, Intermédiaire en bourse, en sa qualité de gestionnaire « FCP PROGRES FCP », informe le public et les porteurs de parts que son conseil d'administration réuni, en date du 16 février 2021, a décidé de modifier la composition du comité d'investissement du fonds.

La nouvelle composition dudit comité est la suivante :

- **Monsieur Borhene BOUALLEGUE** Directeur Général de « la BNA CAPITAUX »

- **Madame Raoudha SAIDI** Responsable de la Direction Centrale des OPCVM à la « BNA-CAPITAUX »

- **Monsieur Mohsen EI ADIB** Gestionnaire du portefeuille du fonds à la BNA-CAPITAUX

- **Madame Yousr BEN SALAH** Responsable du département du Conseil et Ingénierie Financière à la « BNA-CAPITAUX ».

Cette modification entrera en vigueur à partir du 30 décembre 2021.

Modification de la périodicité de règlement des frais de distribution :

Le conseil d'administration de « BNA-CAPITAUX », réuni en date du 14 octobre 2021, a décidé de modifier la périodicité de règlement des frais de distribution de trimestrielle à annuelle.

Cette modification entrera en vigueur à partir du 30 décembre 2021.

Le prospectus de « « BNAC PROGRES FCP » mis à jour sous le numéro 07-558/A001 ainsi que le règlement intérieur du fonds mis à jour seront mis à la disposition du public, sans frais, auprès du gestionnaire BNA-CAPITAUX, Intermédiaire en bourse, sis au Complexe Le Banquier Avenue Tahar Haddad- Les Berges du Lac -1053 Tunis, ainsi qu'auprès du réseau d'agences de la BANQUE NATIONALE AGRICOLE.